

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE
SOCIETE NATIONALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°01/2018

**Acquisition de moyens aériens équipés de systèmes
D'épandages pour la lutte antiacridienne**

La Société Nationale de La Protection des Végétaux SONAPROV Tunisie lance un appel d'offres d'offres **réservé aux entreprises italiennes** pour l'acquisition de moyens aériens, réparti en 02 lots séparés :

N° du lot	Désignation	Spécialité de la Société participante	Montant Caution Provisoire (€)
1	05 Avions ULM (<i>ultra léger motorisé</i>) Autogire équipé chacun d'un système d'épandage	Matériel Aérien Agricole	6.000,00
2	03 Avions ULM Multiaxes équipé chacun d'un système d'épandage	Matériel Aérien Agricole	4.000,00

Le financement de ces acquisitions sera assuré par la ligne de crédits accordée par le Gouvernement italien au gouvernement tunisien, dans le cadre du programme « Aide à la balance des paiements ».

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres, pendant l'horaire administratif, auprès de la Société Nationale de la Protection des Végétaux, Rue Taeib M'Hiri, Mégrine Erriadh, 2014 Tunis. (Tél. 71.434.266, Fax : 71.434.233) contre le paiement d'un montant non remboursable de 300 dinars au profit de la Société Nationale de la Protection des Végétaux.

Les offres techniques et financières doivent être consignées dans 2 plis séparés, scellés et envoyés dans une enveloppe extérieure scellée et cachetée par voie postale recommandée ou « Rapide Post », ou remise directement au bureau

d'ordre de la Société Nationale de la Protection des Végétaux contre décharge à l'adresse suivante :

**Société Nationale De La Protection Des Végétaux « SONAPROV »
Rue Taieb Mhiri, Mégrine Riadh
2014 Tunis – Tunisie**

L'enveloppe extérieure doit obligatoirement porter la mention :

**« A ne pas ouvrir Appel d'Offres N° 01/2018 relatif à l'acquisition de
moyens aériens équipés de systèmes d'épandages pour la lutte
antiacridienne »**

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **10/04/2018 à 10:00h**. Toute offre parvenue après délai sera automatiquement rejetée. Le cachet du bureau d'ordre fera foi.

Les offres devront avoir une validité d'une période de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le soumissionnaire fournira en garantie de son offre un cautionnement provisoire par lot, conformément aux dispositions de l'article 9 des conditions d'appel d'offres et procédures de passation du marché.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques, financières, les pièces administratives, aura lieu en séance publique le **10/04/2018 à 10:30h** à la Société Nationale de la Protection des Végétaux.

Les participants peuvent assister à la dite séance, en personne ou bien à travers un représentant muni d'une procuration à ce sujet.

Le présent avis est publié aussi sur les sites web suivants :

- 1- www.marchespublics.gov.tn
- 2- www.esteri.it/MAE/IT/Ministero/Servizi/Imprese/Opportunita/Ricerca_BandiGare.htm
- 3- www.ambtunisi.esteri.it

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE
SOCIETE NATIONALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°02/2018

**Révision générale d'un hélicoptère
R44 II MSN 12379
Pour la lutte antiacridienne**

La Société Nationale de La Protection des Végétaux SONAPROV Tunisie lance un appel d'offres d'offres **réservé aux entreprises italiennes** pour la révision générale d'un hélicoptère R44 II MSN 12379 pour la lutte antiacridienne

N° du lot	Désignation	Spécialité de la Société participante	Montant Caution Provisoire(€)
1	La révision générale d'un hélicoptère R44 II MSN 12379	Maintenance matériel aéronautique	5.000,00

Le financement de ces acquisitions sera assuré par la ligne de crédits accordée par le Gouvernement italien au gouvernement tunisien, dans le cadre du programme « Aide à la balance des paiements ».

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres, pendant l'horaire administratif, auprès de la Société Nationale de la Protection des Végétaux, Rue Taeib M'Hiri, Mégrine Erriadh, 2014 Tunis. (Tél. 71.434.266, Fax : 71.434.233) contre le paiement d'un montant non remboursable de 300 dinars au profit de la Société Nationale de la Protection des Végétaux.

Les offres techniques et financières doivent être consignées dans 2 plis séparés, scellés et envoyés dans une enveloppe extérieure scellée et cachetée par voie postale recommandée ou « Rapide Post », ou remise directement au bureau d'ordre de la Société Nationale de la Protection des Végétaux contre décharge à l'adresse suivante :

Société Nationale De La Protection Des Végétaux « SONAPROV »
Rue Taieb Mhiri, Mégrine Riadh
2014 Tunis – Tunisie

L'enveloppe extérieure doit obligatoirement porter la mention :

**« A ne pas ouvrir Appel d'Offres N° 02/2018 relatif à la révision générale
d'un hélicoptère R44 II MSN 12379
Pour la lutte antiacridienne»**

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **11/04/2018 à 10:00h**. Toute offre parvenue après délai sera automatiquement rejetée. Le cachet du bureau d'ordre fera foi.

Les offres devront avoir une validité d'une période de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le soumissionnaire fournira en garantie de son offre un cautionnement provisoire par lot, conformément aux dispositions de l'article 9 des conditions d'appel d'offres et procédures de passation du marché.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques, financières, les pièces administratives, aura lieu en séance publique le **11/04/2018 à 10:30h** à la Société Nationale de la Protection des Végétaux.

Les participants peuvent assister à la dite séance, en personne ou bien à travers un représentant muni d'une procuration à ce sujet.

Le présent avis est publié aussi sur les sites web suivants :

- 1- www.marchespublics.gov.tn
- 2- www.esteri.it/MAE/IT/Ministero/Servizi/Imprese/Opportunita/Ricerca_BandiGare.htm
- 3- www.ambtunisi.esteri.it

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE
SOCIETE NATIONALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°03/2018

**La remise en état de deux avions
AIR-TRACTOR AT-502**

La Société Nationale de La Protection des Végétaux SONAPROV Tunisie lance un appel d'offres d'offres **réservé aux entreprises italiennes** pour la remise en état de deux avions AIR-TRACTOR AT-502

N° du lot	Désignation	Spécialité de la Société participante	Montant Caution Provisoire(€)
1	la remise en état de deux avions AIR-TRACTOR AT-502	Maintenance matériel aéronautique	9.000,00

Le financement de ces acquisitions sera assuré par la ligne de crédits accordée par le Gouvernement italien au gouvernement tunisien, dans le cadre du programme « Aide à la balance des paiements ».

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'Offres, pendant l'horaire administratif, auprès de la Société Nationale de la Protection des Végétaux, Rue Taeib M'Hiri, Mégrine Erriadh, 2014 Tunis. (Tél. 71.434.266, Fax : 71.434.233) contre le paiement d'un montant non remboursable de 300 dinars au profit de la Société Nationale de la Protection des Végétaux.

Les offres techniques et financières doivent être consignées dans 2 plis séparés, scellés et envoyés dans une enveloppe extérieure scellée et cachetée par voie postale recommandée ou « Rapide Post », ou remise directement au bureau d'ordre de la Société Nationale de la Protection des Végétaux contre décharge à l'adresse suivante :

Société Nationale De La Protection Des Végétaux « SONAPROV »
Rue Taieb Mhiri, Mégrine Riadh
2014 Tunis – Tunisie

L'enveloppe extérieure doit obligatoirement porter la mention :

**« A ne pas ouvrir Appel d'Offres N° 03/2018 relatif à la remise en état de
deux avions AIR-TRACTOR AT-502»**

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **12/04/2018 à 10:00h**. Toute offre parvenue après délai sera automatiquement rejetée. Le cachet du bureau d'ordre fera foi.

Les offres devront avoir une validité d'une période de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le soumissionnaire fournira en garantie de son offre un cautionnement provisoire par lot, conformément aux dispositions de l'article 9 des conditions d'appel d'offres et procédures de passation du marché.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques, financières, les pièces administratives, aura lieu en séance publique le **12/04/2018 à 10:30h** à la Société Nationale de la Protection des Végétaux.

Les participants peuvent assister à la dite séance, en personne ou bien à travers un représentant muni d'une procuration à ce sujet.

Le présent avis est publié aussi sur les sites web suivants :

- 1- www.marchespublics.gov.tn
- 2- www.esteri.it/MAE/IT/Ministero/Servizi/Imprese/Opportunita/Ricerca_BandiGare.htm
- 3- www.ambtunisi.esteri.it